



# Greta de Grenoble :

## *Les experts du Contrat de Professionnalisation*

**F**ort de plus de 40 ans d'expérience, le Greta de Grenoble est devenu au fil des ans une véritable référence en matière de formation continue pour adultes dans pratiquement tous les domaines professionnels. Il accompagne les jeunes, les salariés, les demandeurs d'emploi ainsi que les entreprises dans la construction de leurs projets de formation. La mutualisation des ressources tant matérielles que pédagogiques des lycées et collèges publics lui permet de créer une offre élargie de formations tout en répondant aux besoins de l'économie. Le Greta de Grenoble accueille plus de 6000 stagiaires par an sur 20 sites de production dans le sud et le centre-Isère. Cet expert de la formation ne cesse de s'ajuster aux réalités du monde de l'emploi et évolue en fonction des besoins. Dans cette dynamique d'innovation et d'analyse des demandes, le Greta de Grenoble renforce cette année son action concernant la formation en alternance, en lançant **"les mercredis de l'alternance"** à destination des Bac, BTS et licences (ou titres de niveau équivalent), dans le cadre d'un contrat de professionnalisation.

### **Futurs alternants :**

#### **"Boostez votre candidature !"**

**A** compter du 9 mars, des ateliers « Testez-vous », gratuits, seront mis en place tous les mercredis après-midi (sur inscription). Chaque participant bénéficiera de tests psychotechniques pour mieux se connaître et améliorer ses démarches. Un accompagnement et des conseils concernant sa candidature (CV, lettre de motivation, entretien...) lui seront également prodigués, puis le candidat se verra restituer les résultats de ses tests, lui permettant ainsi de situer l'adéquation de sa candidature d'alternant avec le type d'entreprises visées. A l'issue de l'atelier, une rencontre avec un responsable formation l'aidera à construire et formaliser son projet de formation. Cette rencontre est également complétée par des tests de positionnement pour vérifier le niveau du candidat. **"Cet accompagnement approfondi, de grande qualité, constitue une évaluation pré-formative"** précise Philippe Muller, responsable mercatique du Greta Grenoble, tout en pointant le double intérêt, pour le futur alternant

mais aussi pour l'entreprise qui pourra ainsi disposer d'un outil d'aide à la décision fiable. L'accompagnement mis en place par le Greta tout au long de la formation permet d'atteindre tous les ans un taux moyen de réussite aux examens de près de 90 %.

**Renseignements et inscriptions**  
sur le [www.greta-grenoble.fr](http://www.greta-grenoble.fr)

### **Contrat de professionnalisation :**

#### **Un sas pour l'emploi durable !**

Moins plébiscité que le contrat d'apprentissage, le contrat de professionnalisation possède pourtant de nombreux atouts méconnus du grand public et des entreprises. N'imposant aucune limite d'âge, il s'ouvre donc à tous. Ses avantages financiers sont également bien réels (prime à l'embauche de 4000 € maximum pour les entreprises de moins de 250 salariés, prise en charge des coûts liés à la formation et au tutorat, dans certains cas : exonération de cotisations sociales...) mais aussi son impact en terme d'embauche autant pour l'entreprise (un élément motivé, performant) que l'alternant, car le contrat de professionnalisation équivaut très souvent à une longue période d'essai qui aboutit 8 fois sur 10 à l'intégration de la ressource en CDI.



En 2016, le Greta de Grenoble poursuit sa politique d'innovation pour adapter son offre de formation aux besoins du marché. Il propose, en partenariat avec le CNAM Rhône-Alpes et en alternance, la licence électromécanique ainsi que la licence professionnelle d'expert énergétique de la construction, en cohérence avec les enjeux économiques et environnementaux actuels. La première session commencera en Septembre 2016.

**Renseignements et inscriptions**  
au **GRETA DE GRENOBLE**



27 rue Anatole France  
38000 GRENOBLE  
04 76 33 27 40  
[www.greta-grenoble.fr](http://www.greta-grenoble.fr)